19 avril 2016 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 AVRIL 2016 à 19 h 30

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 - Autorisation à M. Daniel Bacon d.g., à procéder à l'achat de matériaux, pièces et équipements nécessaires en temps opportun pour la bonne marche du projet *La Petite Séduction.*

3 - Autorisation à M. Daniel Bacon d.g., à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe le formulaire intitulé « *Décharge de responsabilité et autorisation du propriétaire »* pour l'utilisation des terrains privés en lien avec *La Petite Séduction.*

4 - Ajout d'un avenant (clause additionnelle) à l'assurance responsabilité de la municipalité pour l'utilisation des terrains privés lors de l'événement *La Petite Séduction.*

5 - Acceptation de la soumission présentée par OZE Publicité pour la conception du site Internet de la municipalité.

6 - VARIA :

- Discussion Libellé de : La Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services pour favoriser le développement économique de la municipalité.

- Discussion : Contrat de gazon et de fleurs (M. Boudreau soumissionnaire et M. Rousseau exécutant).

7 - Période de questions

8 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon directeur général

19 AVRIL 2016 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le dix-neuvième jour d'avril de l'an 2016, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présent/e/s Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon et Michel Denis, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Monsieur le conseiller Jean Baillargeon prend son siège à 19h40.

Absence motivée de Monsieur le conseiller Léon Gagnon.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 30.

2016-04-81 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe
Et résolu :
Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2016-04-82 **Autorisation à M. Daniel Bacon d.g., à procéder à l'achat de matériaux, pièces et équipements nécessaires en temps opportun pour la bonne marche du projet *La Petite Séduction*.**

CONSIDÉRANT que pour assurer le bon déroulement des préparatifs et de la tenue de l'événement *La Petite Séduction* à Saint-Adelphe, l'achat de matériaux, de pièces et d'équipements est nécessaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a obtenu des subventions auprès de différents partenaires pour aider au financement des activités prévues pour l'événement;

CONSIDÉRANT que cinq bénévoles ont pris sous leur responsabilité la réalisation des cinq segments retenus à la programmation et que ces segments requièrent l'achat de différents accessoires;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer une personne qui supervise et autorise les achats faits par les différents intervenants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe mandate M. Daniel Bacon directeur général pour superviser et autoriser les achats faits par les différents responsables de segments pour la réalisation de *La Petite Séduction* à Saint-Adelphe.

Adopté

2016-04-83 **Autorisation à M. Daniel Bacon d.g., à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe le formulaire intitulé « Décharge de responsabilité et autorisation du propriétaire » pour l'utilisation des terrains privés en lien avec *La Petite Séduction***

CONSIDÉRANT que des activités seront tenues sur des terrains privées pour l'émission *La Petite Séduction* à Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation doit être obtenue auprès des propriétaires concernés pour la réalisation des cinq segments prévus au scénario de l'émission et les prises de vue mettant en valeur notre village;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité de Saint-Adelphe pour la signature d'une entente avec les propriétaires des terrains privés concernant une décharge de responsabilité et l'autorisation accordée par les propriétaires pour l'utilisation de leur terrain, le tout en lien avec *La Petite Séduction;*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe nomme M. Daniel Bacon, directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe le formulaire intitulé « Décharge de responsabilité et autorisation du propriétaire » pour l'utilisation des terrains privés en lien avec *La Petite Séduction.* **Adopté**

2016-04-84 **Ajout d'un avenant (clause additionnelle) à l'assurance responsabilité civile de la municipalité pour l'utilisation des terrains privés lors de l'événement *La Petite Séduction.***

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe entend faire signer un formulaire intitulé «Décharge de responsabilité et autorisation du propriétaire» pour l'utilisation des terrains privés en lien avec *La Petite Séduction.*

CONSIDÉRANT que ce formulaire à pour but de libérer les propriétaires des terrains privés de toute poursuite, de toutes réclamations et de tous dommages matériels en cas d'accident de quelque nature que ce soit, ou de dommage qui pourraient survenir sur l'immeuble appartenant au propriétaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe ajoute une clause additionnelle à son contrat d'assurance responsabilité civile pour encadrer l'événement La Petite Séduction.

Que suite à une information donnée par M. Gilles Girard courtier en assurances pour P.M.A, la susdite Municipalité n'aura pas à défrayer de frais pour l'avenant ajouté à sa police d'assurance avec Groupe Ultima inc. (numéro de police MMQP-035015). **Adopté**

2016-04-85 **Acceptation de la soumission présentée par OZE Publicité pour la conception du site Internet de la municipalité.**

CONSIDÉRANT que M. Yves Couffin a avisé la Municipalité de Saint-Adelphe qu'il se voyait dans l'obligation de quitter ses fonctions de Webmestre en raison d'un déménagement à l'extérieur du pays;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la municipalité de créer un nouveau site Internet;

CONSIDÉRANT que Mme Amélie Gauthier de Oze Publicité offre ses services pour la conception du nouveau site, ainsi que de la formation aux employés concernés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de OZE Publicité pour la conception du site Internet de la municipalité et ce, selon l'offre détaillée qu'elle a déposée au montant de 6 150 $ plus taxes.

Adopté

2016-04-86 **Levée de l'assemblée à 20 h 41**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault que la séance soit levée.

Paul Labranche Maire	Daniel Bacon, d. g., Sec.-Trésorier

* *